



Camping d'Arpheilles***

Lieu dit Arpheilles 42590 Saint Paul de Vezelin.

+33 (0) 04 77 63 43 43 www.camping-arpheilles.com

Contrat de réservation - Emplacement camping 2016

Ouverture du 9 avril au 25 septembre 2016

Mr. Mme. / Mr. Mrs. :	Prénom / first name :
Adresse / Address :	
Code postale / Postcode :	Ville / Town :
Tél portable:	Tel dom :
E-mail :	Pays / country :
Marque véhicule / Car Brand:	N° d'immatriculation / Registration number :

Date d'arrivée / date of arrival :	Date départ/ departure date :
Nombres de nuits / Number of nights:	
Nombre d'emplacement / Number of location : (tentes ou caravane + voiture)	
Nombre(s) d'adulte(s) / number of adult(s):	Nombre(s) d'enfant(s) / Number of children :
Age des enfants / Age of children :	
Electricité / Electricity :	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si vous souhaitez un emplacement spécifique veuillez noter son numéro :	
If you want a specific location please note the number	

ARRHES / Deposit: 50 €

Chèque Chèques Vacances Mandat postal / International money order

SARL G2AL – Camping d'Arpheilles

Virement bancaire / Bank transfert IBAN : FR76 1426 5006 0008 0006 6861 935 BIC : CEPFRPP426

Carte bancaire / Creditcard N°

Date d'expiration / Expiration : ____/____/____

3 derniers chiffres du N° au dos de votre carte bancaire : ____ ____ ____

Please, note the 3 last number on the back of your card : ____ ____ ____

Ouverture/Open : infrastructures : piscine du 01/05 au 30/09 ,mini-golf, pêche , canoës (selon la hauteur de la Loire) du 13/04 au30/09. Bar/snack ouvert tous les week-ends période basse et tous les jours à partir du 1/07. J'ai pris connaissance des conditions de réservation, des prix et les accepte / I have read and accept the rental conditions.

Date : Signature :



Camping d'Arpheilles***

Lieu dit Arpheilles 42590 Saint Paul de Vezelin.

+33 (0) 04 77 63 43 43

www.camping-arpheilles.com

Contrat de réservation – Mobil – Home et chalet 2014

Mobil-homes et Chalets 3 chambres



Mobil-home ancienne génération



Contrat de réservation – Mobil – Home et chalet 2016

Mr. Mme. / Mr. Mrs. :	Prénom / first name :
Adresse / Address :	
Code postale / Postcode :	Ville / Town :
Tél portable:	Tel dom :
E-mail :	Pays / country :
Marque véhicule / Car Brand:	N° d'immatriculation / Registration number :

Date d'arrivée / date of arrival :	Date départ/ departure date :
Nombres de nuits / Number of nights:	Nombres de semaines / Number of weeks:
Nombre(s) d'adulte(s) / number of adult(s):	Nombre(s) d'enfant(s) / Number of children :
Age des enfants / Age of children :	
<input type="checkbox"/> Mobil-home 4 pers. Ancienne génération	<input type="checkbox"/> Chalet neuf 3 chambres /6 pers.
<input type="checkbox"/> Mobil-home neuf 3 chambres / 6 pers.	<input type="checkbox"/> Chalet neuf 2 chambres/4 pers
<input type="checkbox"/> Mobil-home neuf 2 chambres 4/7 pers	
Prix par semaine / Price per week :€	
Nombre de semaine / Number of weeks :€	
Total location / Total rent :€	
* Taxe de séjour en sus : 0,30 € / par personne de + 13ans / par nuit (exonération à partir de la 8° nuit consécutive)	

ARRHES:25% du séjour / Deposit: 25% of stay

<input type="checkbox"/> Chèque	<input type="checkbox"/> Chèques Vacances	<input type="checkbox"/> Mandat postal / International money order
SARL G2AL – Camping d'Arpheuilles		
<input type="checkbox"/> Virement bancaire / Bank transfert	IBAN : FR76 1426 5006 0008 0006 6861 935	BIC : CEPFRPP426
<input type="checkbox"/> Carte bancaire / Creditcard	N° <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Date d'expiration / Expiration : ____/____/____		

3 derniers chiffres du N° au dos de votre carte bancaire : ___ ___ ___

Please, noter the 3 last number on the back of your card : ___ ___ ___

J'ai pris connaissance des conditions de réservation, des prix et les accepte / I have read and accept the rental conditions.

Date : Signature :

Informations Générales de Vente

La réservation d'un emplacement ou mobil-home ne deviendra effective qu'après notre confirmation par écrit.

EMPLACEMENT PLEIN AIR

Le forfait 2 personnes comprend :

- 1 à 2 personnes
- 1 emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car
- 1 voiture
- l'accès aux sanitaires (douches gratuites)
- l'accès aux animations, services et équipements de loisirs, à l'exception de ceux indiqués avec supplément.

MOBIL-HOME et CHALET TOUT CONFORT

Le tarif comprend :

- 4 à 7 personnes (bébés et enfants compris) selon la capacité de l'hébergement loué.
- l'emplacement pour une voiture
- l'accès aux animations, services et équipements de loisirs, à l'exception de ceux indiqués avec supplément.

Tous les hébergements locatifs sont entièrement équipés en ustensiles de cuisine, vaisselle, mobilier, couettes ou couvertures et oreillers.

Ils sont équipés également d'un barbecue .

Les draps ne sont pas fournis.

Le camping refusera l'accès à l'établissement, aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué (bébé et enfants compris).

CAUTION

Pour la location d'un mobil-home ou chalet, une caution de 160 € vous sera demandée à votre arrivée. Cette caution vous sera restituée à la fin du séjour après déduction des éventuels frais de remise en état des lieux et/ou de la valeur du matériel manquant ou détérioré. Une somme forfaitaire de 48 € sera retenue si la location n'est pas rendue dans son état de propreté initial avant votre départ.

TAXE DE SEJOUR

Elle est à ajouter au tarif annoncé : 0,30 € par adulte et par jour (exonération à partir de la 8^e nuit consécutive).

FRAIS DE DOSSIER

Les frais de dossier liés à la réservation sont inclus dans le tarif

CONDITIONS DE REGLEMENT

Pour la réservation, le versement des arrhes incluant les frais de dossier, doit être effectué lors de la réservation.

Emplacement de plein air : le solde du séjour est à régler la veille de votre départ.

mobil-home : le solde du séjour est à régler un mois avant le début du séjour.

ANNULLATION :

En cas d'annulation, il vous sera retenu les frais de dossier.

Vous resterez nous devoir :

- Un montant égal à 20 % du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée.
- Un montant égal à la totalité du coût du séjour, si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée.

Toute annulation doit être effectuée par écrit. Votre contrat vous permet d'obtenir le remboursement des arrhes (hors frais de dossier) si vous devez annuler votre séjour pour des raisons sérieuses (maladie grave, accident, décès...) dans les conditions exposées ci-dessus. Un justificatif vous sera demandé. Dans le cas contraire, aucun remboursement ne pourra être effectué.

HEURES D'ARRIVEE ET DE DEPART

Emplacement : Arrivée : à partir de 14h30 ; Départ : avant 12 h.

mobil-home : Arrivée : à partir de 16 h ; Départ : avant 10 h. (week-end : à voir avec la réception)

En cas d'arrivée retardée ou départ anticipé, la facturation sera établie sur la base des dates définies sur le contrat de réservation.

En cas de retard, nous vous demandons de nous prévenir. Si vous n'avez pas prévenu la direction du camping, celle-ci pourra disposer de l'emplacement, du ch mobil-home 24 heures après la date prévue de votre arrivée. Les arrhes et frais de dossier resteront acquis au camping.

ANIMAL DOMESTIQUE

Lorsqu'ils sont admis, vous devez les tenir en laisse et pouvoir présenter leur carnet de vaccination à jour et leur tatouage. Les besoins doivent être fait à l'extérieur du camping

PISCINE

Les piscines sont ouvertes du 1 mai à début septembre

REGLEMENT INTERIEUR

Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

ASSURANCE

Il appartient au client de s'assurer (responsabilité civile et assurance matérielle).

GARANTIE ASSURANCE ANNULLATION :

Les frais d'annulation de réservation ou d'interruption de séjour sont garantis du fait d'un des événements suivants subis par l'assuré, son conjoint ou l'un de leurs ascendants ou descendants directs au 1er degré :

- L'accident automobile concernant le véhicule de moins de 3.5 tonnes, utilisé pour partir en vacances et sous réserve qu'il intervienne la veille ou le jour de la réservation de la location et qu'il immobilise le véhicule plus de 48 H et entraîne plus de 5 H de réparation.
- Le vol du véhicule de moins de 3.5 tonnes intervenant dans les 30 jours précédant le départ ou le jour de l'arrivée prévue pour la location, sous réserve que le véhicule ne soit pas retrouvé durant cette période ou qu'il soit retrouvé endommagé la veille ou le jour du départ et immobilise le véhicule plus de 48 H et entraîne plus de 5 H de réparation.
- La destruction du domicile personnel par incendie, explosion, dégâts des eaux, à condition que les locaux soient détruits au moins à 50 %.
- Le vol au domicile privé intervenant dans les 48 H précédant le départ et sous réserve que l'importance du sinistre rende nécessaire la présence de l'assuré.
 - Le vol des papiers d'identité ou des passeports le jour du départ.
 - Le décès ou l'hospitalisation par suite de maladie ou d'accident.
- Les complications dues à l'état de grossesse si celui-ci date de moins de 6 mois au moment du départ.
 - La mutation ou la suppression des vacances par l'employeur (franchise 20 %).
- La rechute ou l'aggravation d'une maladie à condition que l'assuré n'ait pas connaissance de celle-ci au moment de la réservation.

Dans tous les cas, cette garantie n'intervient que dans la mesure où l'évènement garanti entraîne l'annulation ou l'interruption complète du séjour. Plafond des garanties : 1600 €

Rental conditions

The booking of a pitch or a holiday accommodation will only become effective with our agreement and after receipt of a letter of confirmation.

OUTDOOR PITCH

The basic package includes the following :

- 1 to 2 people.
- The pitch for tent, caravan or camper van
 - 1 car
 - access to sanitary facilities,
- access to activities , services and leisure facilities, except for those indicated with an extra charge.

MOBIL HOME

The basic package includes the following :

- 4 to 6 people (babies and children included) according to the welcoming capacity of the rented accommodation.
 - the pitch for 1 car.
 - access to activities , services and leisure facilities, except for those indicated with an extra charge.
- mobil homes are fully equipped with kitchen utensils, crockery, furniture, covers and pillows.

The sheets are not provided.

The campsite shall refuse access to families of a number of participants greater than the rented accommodation's capacity (baby and children included)

DEPOSIT

For rented accommodation, a deposit of €160 will be requested on your arrival. This deposit will be returned to you at the end of your stay, after deducting any possible fees of repairs and/or for the value of any missing or damage items. A lump sum of €48 will be kept if the rented accommodation has not been cleaned prior to departure.

TOURIST TAX

It's not included in the price of the stay : per night and per person : adult €0,30, (exemption from the 8th consecutive night).

ADMINISTRATION FEES

free

TERMS OF PAYMENT

For booking, a payment including administration fees must be paid on your reservation.

For pitch : the balance of your stay must be paid the day of your departure.

For chalet or mobil home : the balance of your stay must be paid 30 days before your planned date of arrival.

CANCELLATION

Any cancellation must be made in writing. Your contract enables you to obtain the refund of the full amount or part of the expenses incurred (except administration fees) in case of cancellation of your stay for serious reasons (accident, death...). However, in case of cancellation without valid reason no refunding is possible.

- In case of cancellation with serious reasons, it will be left to pay :
- 20 % of total price of your stay if cancellation occurs more than 30 days before the confirmed date of arrival.

- full price of your stay if cancellation occurs less than 30 days before the confirmed date of arrival.

See last page for optional cancellation insurance.

TIME OF ARRIVAL AND DEPARTURE

Pitch : Arrival : after 12pm ; departure : before 12pm

mobil home : arrival : after 16pm ; departure : before 10am.

In case of a delayed arrival or early departure, the invoice shall be prepared on the dates of arrival and departure defined in your booking contract.

If you do not arrive after 24 hours from the arrival time without being informed in writing of such a delay, your booking will be cancelled and no refund will be made.

PETS

When they are admitted, you must keep them on a lead and be able to present their updated vaccination record and tattoo.

SWIMMING POOL

They are open from the 1st of may till the 30th of august

IN-HOUSE RULES AND PROCEDURES

All clients must conform to the general rules of the campsite.

INSURANCE

Campers are advised to take out an insurance policy.

CANCELLATION INSURANCE

The costs of cancelling a reservation or the costs of interruption a holiday are guaranteed as a result of one of the following events suffered by the policy holder, their spouse or one of their parents or children.

- an automobile accident involving a vehicle of less than 3.5 tons, used for holidays and subject to this occurring the day before or the actual day of the reservation of the rental and subject to it immobilising the vehicle for more than 48 hours and incurring more than 5 hours' repair work.

The theft of a vehicle of less than 3.5 tons occurring during the thirty days that precede the departure or the anticipated date of arrival for the rental, subject to the vehicle not being found during this period or subject to it being found damaged the day before or the day itself of the departure, immobilising the vehicle and requiring more than 5 hours' repair work.

- The destruction of the personal home through fire, explosion, water damage, on condition that the premises are at least 50% ruined.

- Theft at the private home occurring in the 48 hours that precede the departure and subject to the extent of the accident making the policy holder's presence necessary.

- The theft of the identity papers or passports on the day of departure.

- Death or hospitalisation through sickness or accident.

- Complications due to pregnancy, the term of pregnancy being less than 6 months at the time of departure.

- The change or cancellation of the holiday by the employer (20% excess).

- The recurrence or worsening of an illness on the condition that the policy holder was not aware of this at the time of reservation.

In all cases, this guarantee would only intervene insofar as the guaranteed event incurs the complete cancellation of the stay. The upper limit of the guarantee is 1600 €.